



**SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS  
N° 28 08 2025

PUBLIÉ LE 28 AOÛT 2025

# Sommaire

## Préfecture de la Sarthe / DCL

72-2025-08-28-00002 - AP renouvellement habilitation Malherbe Le Mans François Chancel (3 pages)	Page 3
72-2025-08-28-00001 - AP renouvellement habilitation Malherbe Le Mans St Georges (3 pages)	Page 7
72-2025-08-27-00001 - Arrêté préfectoral du 27 août 2025 instituant les 608 bureaux de vote dans les communes du département de la Sarthe (19 pages)	Page 11

Préfecture de la Sarthe

72-2025-08-28-00002

AP renouvellement habilitation Malherbe Le  
Mans François Chancel



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 28 AOÛT 2025**

Portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire  
de la SAS ENTREPRISE MALHERBE pour son établissement principal  
situé 125 avenue François Chancel 72000 LE MANS  
SIRET : 328 948 955 00013

**Le Préfet de la Sarthe  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2223-19 à L 2223-51 ainsi que R 2223-56 et suivants ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET préfet de la Sarthe prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

Vu le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2025 n° DCPAT 2025-0216 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2020 portant renouvellement de l'habilitation pour cinq ans de la SAS ENTREPRISE MALHERBE dans le domaine funéraire pour son établissement principal situé 125 avenue François Chancel 72000 LE MANS ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 2023 portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire pour les soins de conservation de la SARL HYGIÈNE FUNÉRAIRE 72 située 26 route Nationale 72650 TRANGÉ ;

Vu la demande d'habilitation formulée par Monsieur Pascal MALHERBE, président de la SAS ENTREPRISE MALHERBE, en date du 16 juin 2025 reçue le 20 juin 2025 et complétée le 21 juillet 2025, en vue d'obtenir le renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement principal situé 125 avenue François Chancel 72000 LE MANS ;

Considérant que l'établissement précité remplit les conditions pour bénéficier de l'habilitation dans le domaine funéraire ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : L'établissement principal de la SAS ENTREPRISE MALHERBE situé 125 avenue François Chancel 72000 LE MANS, représenté par Monsieur Pascal MALHERBE, son président, est habilité dans le registre des opérateurs funéraires (ROF) sous le numéro

**25-72-0041**

pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Transport des corps avant et après mise en bière au moyen des véhicules listés en annexe 1,
- Organisation des obsèques,

Préfecture de la Sarthe

Tél : 02 85 32 72 72 - Mél : [pref-reglementation@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@sarthe.gouv.fr)

1 place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9

- Soins de conservation définis à l'article L2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales en sous-traitance avec la SARL HYGIÈNE FUNÉRAIRE 72 sise 26 route Nationale 72650 TRANGÉ,
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture des corbillards et des voitures de deuil,
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire.

Article 2 : La durée de la présente habilitation est fixée à **CINQ ANS**.

Article 3 : Toute modification dans les conditions, sur lesquelles repose l'habilitation au regard de l'article R. 2223-57 du code général de collectivités territoriales, doit être déclarée dans un délai de deux mois au préfet qui a délivré l'habilitation (achat nouveau véhicule, embauche...). Tout manquement à cette disposition est susceptible d'entraîner la suspension ou le retrait de l'habilitation.

Article 4 : Le non-respect des conditions pour lesquelles l'habilitation est accordée entraîne l'application des sanctions prévues par les dispositions combinées des articles L. 2223-25 et L. 2223-35 du code général des collectivités territoriales (suspension de l'habilitation, amende de 75 000 €).

Article 5 : La présente habilitation est renouvelable sur demande présentée dans les deux mois précédant sa date d'expiration.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de Monsieur le Préfet de la Sarthe dans les deux mois suivant la notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de Nantes, dans le même délai, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Article 7 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe et dont une copie sera adressée pour notification au requérant et copie pour information à Monsieur le Maire de la commune de Le Mans (72).

Pour le préfet de la Sarthe et par délégation,  
La secrétaire générale

Signé : Christine TORRES

**Annexe 1 à l'arrêté préfectoral du**

**LISTE DES VÉHICULES INTERVENANT POUR L'ÉTABLISSEMENT**

SAS ENTREPRISE MALHERBE  
125 rue François Chancel 72000 LE MANS

TRANSPORT DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE

BZ-602-KQ
-----------

TRANSPORT DE CORPS APRÈS MISE EN BIÈRE

BZ-602-KQ
-----------

BZ-628-KQ
-----------

---

Préfecture de la Sarthe

Tél : 02 85 32 72 72 - Mél : [pref-reglementation@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@sarthe.gouv.fr)

1 place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9

Préfecture de la Sarthe

72-2025-08-28-00001

AP renouvellement habilitation Malherbe Le  
Mans St Georges



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL DU 28 AOÛT 2025**

Portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire  
de la SAS ENTREPRISE MALHERBE pour son établissement secondaire  
situé 24 rue du Cimetière Saint-Georges 72000 LE MANS  
SIRET : 328 948 955 00039

**Le Préfet de la Sarthe  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L 2223-19 à L 2223-51 ainsi que R 2223-56 et suivants ;

Vu le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET préfet de la Sarthe prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

Vu le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 30 juin 2025 n° DCPAT 2025-0216 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

Vu l'arrêté préfectoral du 27 août 2020 portant renouvellement de l'habilitation pour cinq ans de la SAS ENTREPRISE MALHERBE dans le domaine funéraire pour son établissement secondaire situé 24 rue du Cimetière Saint-Georges 72000 LE MANS ;

Vu l'arrêté préfectoral du 12 avril 2023 portant renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire pour les soins de conservation de la SARL HYGIÈNE FUNÉRAIRE 72 située 26 route Nationale 72650 TRANGÉ ;

Vu la demande d'habilitation formulée par Monsieur Pascal MALHERBE, président de la SAS ENTREPRISE MALHERBE, en date du 16 juin 2025 reçue le 20 juin 2025 et complétée le 21 juillet 2025, en vue d'obtenir le renouvellement de l'habilitation dans le domaine funéraire de l'établissement secondaire situé 24 rue du Cimetière Saint-Georges 72000 LE MANS ;

Considérant que l'établissement précité remplit les conditions pour bénéficier de l'habilitation dans le domaine funéraire ;

Sur proposition de la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe ;

**ARRÊTE**

Article 1<sup>er</sup> : L'établissement secondaire de la SAS ENTREPRISE MALHERBE situé 24 rue du Cimetière Saint-Georges 72000 LE MANS, représenté par Monsieur Pascal MALHERBE, son président, est habilité dans le registre des opérateurs funéraires (ROF) sous le numéro

**25-72-0042**

pour exercer sur l'ensemble du territoire les activités funéraires suivantes :

- Transport des corps avant et après mise en bière au moyen des véhicules listés en annexe 1,
- Organisation des obsèques,

Préfecture de la Sarthe

Tél : 02 85 32 72 72 - Mél : [pref-reglementation@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@sarthe.gouv.fr)

1 place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9

- Soins de conservation définis à l'article L2223-19 du Code Général des Collectivités Territoriales en sous-traitance avec la SARL HYGIÈNE FUNÉRAIRE 72 sise 26 route Nationale 72650 TRANGÉ,
- Fourniture des housses, des cercueils et de leurs accessoires intérieurs et extérieurs ainsi que des urnes cinéraires,
- Fourniture des corbillards et des voitures de deuil,
- Fourniture de personnel et des objets et prestations nécessaires aux obsèques, inhumations, exhumations et crémations, à l'exception des plaques funéraires, emblèmes religieux, fleurs, travaux divers d'imprimerie et de la marbrerie funéraire.

Article 2 : La durée de la présente habilitation est fixée à **CINQ ANS**.

Article 3 : Toute modification dans les conditions, sur lesquelles repose l'habilitation au regard de l'article R. 2223-57 du code général de collectivités territoriales, doit être déclarée dans un délai de deux mois au préfet qui a délivré l'habilitation (achat nouveau véhicule, embauche...). Tout manquement à cette disposition est susceptible d'entraîner la suspension ou le retrait de l'habilitation.

Article 4 : Le non-respect des conditions pour lesquelles l'habilitation est accordée entraîne l'application des sanctions prévues par les dispositions combinées des articles L. 2223-25 et L. 2223-35 du code général des collectivités territoriales (suspension de l'habilitation, amende de 75 000 €).

Article 5 : La présente habilitation est renouvelable sur demande présentée dans les deux mois précédant sa date d'expiration.

Article 6 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours administratif gracieux auprès de Monsieur le Préfet de la Sarthe dans les deux mois suivant la notification. Il peut également faire l'objet d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de Nantes, dans le même délai, ou dans le délai de deux mois à partir de la réponse de l'administration si un recours administratif a été déposé. L'absence de réponse au terme d'un délai de deux mois vaut rejet implicite.

Article 7 : Madame la secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la Sarthe et dont une copie sera adressée pour notification au requérant et copie pour information à Monsieur le Maire de la commune de Le Mans (72).

Pour le préfet de la Sarthe et par délégation,  
La secrétaire générale

Signé : Christine TORRES

**Annexe 1 à l'arrêté préfectoral du**

**LISTE DES VÉHICULES INTERVENANT POUR L'ÉTABLISSEMENT**

SAS ENTREPRISE MALHERBE

24 rue du Cimetière Saint-Georges 72000 LE MANS

TRANSPORT DE CORPS AVANT MISE EN BIÈRE

BZ-602-KQ
-----------

TRANSPORT DE CORPS APRÈS MISE EN BIÈRE

BZ-602-KQ
-----------

BZ-628-KQ
-----------

---

Préfecture de la Sarthe

Tél : 02 85 32 72 72 - Mél : [pref-reglementation@sarthe.gouv.fr](mailto:pref-reglementation@sarthe.gouv.fr)

1 place Aristide Briand – 72041 LE MANS Cedex 9

Préfecture de la Sarthe

72-2025-08-27-00001

Arrêté préfectoral du 27 août 2025 instituant les  
608 bureaux de vote dans les communes du  
département de la Sarthe



**PRÉFET  
DE LA SARTHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ ET  
DE LA LÉGALITÉ**  
**Bureau de la réglementation générale et des élections**

**Arrêté du 27 août 2025 instituant les 608 bureaux de vote dans les communes  
du département de la Sarthe**

**Le Préfet de la Sarthe  
Chevalier de l'Ordre national du Mérite**

**VU** le Code Électoral, notamment les articles L.17 et R.40 ;

**VU** le décret n° 2014-234 du 24 février 2014 portant délimitation des cantons dans le département de la Sarthe ;

**Vu** le décret du 12 juin 2025 nommant Monsieur Sébastien JALLET Préfet de la Sarthe, prenant ses fonctions le 30 juin 2025 ;

**VU** le décret du 10 juillet 2024 nommant Madame Christine TORRES en qualité de secrétaire générale de la préfecture de la Sarthe, prenant ses fonctions le 09 septembre 2024 ;

**Vu** l'arrêté DCPAT n° 2025-0216 du 30 juin 2025 portant délégation de signature à Madame Christine TORRES, Secrétaire Générale de la préfecture de la Sarthe ;

**VU** la loi n°2025-658 du 18 juillet 2025 relative au vote par correspondance des personnes détenues ;

**VU** le décret n° 2021-213 du 24 février 2021 actualisant les dénominations des communes dans les décrets portant délimitation des cantons ;

**VU** la circulaire ministérielle n° INTA2000661J du 16 janvier 2020 relative au déroulement des opérations électorales lors des élections au suffrage universel direct ;

**VU** l'arrêté préfectoral du 28 août 2024 modifié instituant les 607 bureaux de vote dans les communes du département de la Sarthe ;

**VU** les propositions présentées par Mesdames et Messieurs les maires du département de la Sarthe ;

Sur proposition de Madame la secrétaire générale de la préfecture ;

## A R R Ê T E

**Article 1<sup>er</sup>** : Pour toute élection devant avoir lieu entre le 1<sup>er</sup> janvier 2026 et le 31 décembre 2026, les scrutins se dérouleront dans les 607 bureaux de vote des communes de la Sarthe mentionnés dans l'annexe jointe au présent arrêté.

**Article 2** : La loi n°2025-658 du 18 juillet 2025 relative au vote par correspondance des personnes détenues, à compter du prochain renouvellement des conseillers municipaux et communautaires de mars 2026, supprime la possibilité de voter par correspondance au sein du bureau de vote dérogatoire du Mans (n° 98) pour l'ensemble des élections à ancrage local (élections municipales, départementales, régionales, législatives). Pour ces élections, les personnes détenues ne pourront voter que par procuration ou par permission de sortir.

Les personnes détenues inscrites dans le bureau de vote dérogatoire n° 98, et souhaitant voter à ces élections à ancrage local, doivent s'inscrire dans une des communes mentionnées aux I et II de l'article L. 12-1 du code électoral.

Toutefois, les personnes détenues n'ayant pas réalisé cette démarche d'inscription dans une autre commune seront maintenues au sein du bureau de vote dérogatoire n° 98.

La possibilité de vote par correspondance au sein du bureau de vote dérogatoire n° 98 est maintenue pour les scrutins pour lesquels la République forme une circonscription unique, à savoir les élections des représentants au Parlement européen ainsi que pour les opérations référendaires.

Pour l'élection présidentielle, les personnes détenues pourront toujours choisir de voter par correspondance au sein d'un bureau de vote centralisé par une commission électorale au ministère de la justice à Paris (13, place Vendôme), en application de la loi n° 62-1292 du 6 novembre 1962 relative à l'élection du Président de la République au suffrage universel.

**Article 3** : En application des articles L. 12 et L. 13 du code électoral, les Français établis hors de France et les militaires de carrière lorsque la commune chef-lieu est leur commune de naissance, celle de leur dernier domicile, celle de leur dernière résidence, ou celle où était inscrit un de leurs ascendants ou un de leurs parents jusqu'au 4<sup>ème</sup> degré, sont rattachés au bureau de vote n° 98 de la ville du Mans.

**Article 4** : En application de l'article L. 14 du code électoral, les Français établis hors de France, ou les conjoints de militaires de carrière, inscrits au titre de l'inscription de leur conjoint dans la commune chef-lieu, sur présentation d'un contrat de mariage, sont rattachés au bureau n° 98 de la ville du Mans.

**Article 5** : En application des articles L.12 et L.13 du Code Électoral, dans les communes comportant plusieurs bureaux de vote, les personnes circulant en France sans domicile, ni résidence fixe, lorsque la commune de rattachement est divisée en plusieurs bureaux de vote, devront être rattachés au 1<sup>er</sup> bureau lorsqu'il s'avérera impossible de localiser à l'intérieur de la commune l'attache avec la circonscription d'un bureau de vote, qui ouvre droit à l'inscription sur la liste électorale de ce bureau.

**Article 6** : Pour les communes ayant un seul bureau de vote, le périmètre géographique du bureau de vote correspond aux limites communales.

**Article 7** : Dans les communes comprenant plusieurs bureaux de vote, un bureau centralisateur a été déterminé. Les délimitations géographiques, pour chacun de ces bureaux, font l'objet d'un

arrêté individuel organisant les périmètres des bureaux de vote. Ces documents sont consultables dans chaque mairie concernée.

Le bureau de vote centralisateur de chaque canton du département de la Sarthe a été fixé par le décret susvisé.

**Article 8 :** Les dispositions de l'arrêté préfectoral du 28 août 2024 modifié instituant les 607 bureaux de vote dans les communes du département de la Sarthe demeurent en vigueur jusqu'au 31 décembre 2025.

**Article 9 :** Madame la secrétaire générale de la préfecture, Madame et Monsieur les sous-préfets de La Flèche et de Mamers, Mesdames et Messieurs les maires du département, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui devra être publié et affiché aux lieux et places habituels.

Pour le préfet de la Sarthe et par délégation,  
La secrétaire générale,

**Signé**

Christine TORRES

**Annexe à l'arrêté préfectoral du 27 août 2025  
relatif à l'institution des 608 bureaux de vote  
dans les communes du département de la Sarthe**

**I - Communes comportant plusieurs bureaux de vote**

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72003	ALLONNES	1er Bureau	Groupe scolaire Victor Hugo - Rue Georges Bizet	4
72003	ALLONNES	2ème Bureau	Maternelle Massenet - Rue Jules Massenet	4
72003	ALLONNES	3ème Bureau	Groupe scolaire Pasteur - Rue Louis Despres	4
72003	ALLONNES	4ème Bureau	Préau Elémentaire Pasteur – 25 Boulevard Pasteur	4
72003	ALLONNES	5ème bureau (bureau centralisateur)	Hôtel de Ville - Esplanade Nelson Mandela	4
72003	ALLONNES	6ème Bureau	Groupe scolaire Lyautey – 74 Boulevard Pasteur	4
72003	ALLONNES	7ème Bureau	cantine Paul Langevin (maternelle) - Boulevard de Vendée	4
72003	ALLONNES	8ème Bureau	groupe scolaire Paul Langevin - Boulevard de Vendée	4
72006	ARÇONNAY	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Foyer communal - 9, rue des Sorbiers	1
72006	ARÇONNAY	2ème Bureau	Foyer communal - 9, rue des Sorbiers	1
72008	ARNAGE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	mairie – Salle du Conseil municipal - Place François Mitterrand	2
72008	ARNAGE	2ème Bureau	Espace culturel L'éolienne – 67 rue des collèges	2
72008	ARNAGE	3ème Bureau	Ecole Gérard Philipe – restaurant scolaire - avenue de la paix	2
72008	ARNAGE	4ème Bureau	Ecole Gérard Philipe – restaurant scolaire - avenue de la paix	2
72008	ARNAGE	5ème Bureau	Ecole Auguste Renoir – 15 rue des Pêcheurs	2
72008	ARNAGE	6ème Bureau	Ecole Auguste Renoir – 15 rue des Pêcheurs	2
72023	BALLON-SAINT-MARS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle communale Michel Lalos- place de la république - Ballon	5
72023	BALLON-SAINT-MARS	2ème bureau	Salle polyvalente - place de l'école - St Mars Sous Ballon	5
72024	LA BAZOGE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Espace culturel L'Envol - 28, rue des Hortensias	1
72024	LA BAZOGE	2ème Bureau	Espace culturel L'Envol - 28, rue des Hortensias	1
72024	LA BAZOGE	3ème Bureau	Espace culturel L'Envol - 28, rue des Hortensias	1
72025	BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Groupe périscolaire – 3 place de la mairie – Bazouges-sur-Le-Loir	3
72025	BAZOUGES-CRÉ-SUR-LOIR	2ème bureau	Salle des associations – 11 rue Charles de Gaulle – Cré-sur-Loir	3
72035	BESSÉ-SUR-BRAYE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Centre social – salle audio – 7 rue des écoles	3
72035	BESSÉ-SUR-BRAYE	2ème Bureau	Centre social – salle de musique – 7 rue des écoles	3
72039	BONNÉTABLE	1er Bureau	Ecole Maternelle Charles PERRAULT – 33 avenue de la Forêt	5
72039	BONNÉTABLE	2ème bureau	Salle Polyvalente Mélusine - 9, rue de Twistringén	5
72039	BONNÉTABLE	3ème Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Polyvalente Mélusine - 9, rue de Twistringén	
72047	BRETTE-LES-PINS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - 100 place des Acacias	3
72047	BRETTE-LES-PINS	2ème Bureau	Mairie - 100 place des Acacias	3
72051	CÉRANS-FOULLETOURTE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Anaïs Lorient - Espace Gérard Véron - Rue de la République	3
72051	CÉRANS-FOULLETOURTE	2ème Bureau	Salle Vivaldi - Espace Gérard Véron - Rue de la République	3
72051	CÉRANS-FOULLETOURTE	3ème Bureau	Salle Orion - Espace Gérard Véron - Rue de la République	3
72054	CHAMPAGNÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	École Jacques Prévert - Rue Léopold Gouloumès	2
72054	CHAMPAGNÉ	2ème Bureau	École Jacques Prévert - Rue Léopold Gouloumès	2
72054	CHAMPAGNÉ	3ème bureau	École Jacques Prévert - Rue Léopold Gouloumès	2
72058	CHANGÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Salle du conseil et des Mariages – 1 Place de la Mairie	2
72058	CHANGÉ	2ème Bureau	Ecole élémentaire de l'Epau - Rue de l'Epau	2
72058	CHANGÉ	3ème Bureau	Ecole élémentaire de l'Epau - Rue de l'Epau	2
72058	CHANGÉ	4ème Bureau	Ancien Dojo - 1 Place de la Mairie	2
72058	CHANGÉ	5ème Bureau	Ancien Dojo - 1 Place de la Mairie	2

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72061	LA CHAPELLE-D'ALIGNÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - 25, rue du Maine	3
72061	LA CHAPELLE-D'ALIGNÉ	2ème Bureau	Préau de l'École – 30 Avenue du Poirier Rouge	3
72065	LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – Salle rez-de-Chaussée – 2, rue de l'Europe	1
72065	LA CHAPELLE-SAINT-AUBIN	2ème Bureau	Mairie - Salle rez-de-Chaussée – 2, rue de l'Europe	1
72071	MONTVAL-SUR-LOIR	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Commune déléguée de Château du Loir - Salle des Fêtes Les Recollets - 75 Rue Aristide Briand	3
72071	MONTVAL-SUR-LOIR	2ème Bureau	Commune déléguée de Château du Loir - Salle des Fêtes Les Recollets - 75 Rue Aristide Briand	3
72071	MONTVAL-SUR-LOIR	3ème Bureau	Commune déléguée de Château du Loir - Salle des Fêtes Les Recollets - 75 Rue Aristide Briand	3
72071	MONTVAL-SUR-LOIR	4ème Bureau	Commune déléguée de Château du Loir - Salle des Fêtes Les Recollets - 75 Rue Aristide Briand	3
72071	MONTVAL-SUR-LOIR	5ème bureau	Commune déléguée de Montabon - Salle communale – Place du Coteau	3
72071	MONTVAL-SUR-LOIR	6ème Bureau	Commune déléguée de Vouvray sur Loir - Mairie – Salle du Conseil – Place Arsène Baussant	3
72080	CHERRÉ-AU	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle polyvalente – Allée Beauregard – Cherré	5
72080	CHERRÉ-AU	2ème Bureau	Salle polyvalente – Allée Beauregard – Cherré	5
72080	CHERRÉ-AU	3ème Bureau	Salle des fêtes – 15 Place de l'Église – Cherreau	5
72089	CONLIE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle du Conseil - Place des Halles	1
72089	CONLIE	2ème Bureau	Salle des Associations - Place des Halles	1
72090	CONNERRÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – 3 Rue de l'Abreuvoir	2
72090	CONNERRÉ	2ème Bureau	Restaurant Scolaire – Avenue de Verdun	2
72095	COULAINES	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Hotel de ville - Square Weyhe	5
72095	COULAINES	2ème Bureau	Hotel de ville - Square Weyhe	5
72095	COULAINES	3ème Bureau	Groupe Scolaire Georges Braque - Rue Juan-les-Pins	5
72095	COULAINES	4ème Bureau	Groupe Scolaire Georges Braque - Rue Juan-les-Pins	5
72095	COULAINES	5ème Bureau	Ecole Albert Camus – Rue de Paris	5
72124	ÉCOMMOY	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Polyvalente rue alexandre Bellanger	3
72124	ÉCOMMOY	2ème Bureau	Salle Polyvalente rue alexandre Bellanger	3
72124	ÉCOMMOY	3ème Bureau	Salle Polyvalente rue alexandre Bellanger	3
72127	ÉTIVAL-LÈS-LE-MANS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Hall d'accueil - Route d'Allonnes	4
72127	ÉTIVAL-LÈS-LE-MANS	2ème Bureau	Mairie - Salle du Conseil - Route d'Allonnes	4
72128	VAL-D'ETANGSON	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - 6 Place de la Mairie - Evailé	3
72128	VAL-D'ETANGSON	2ème bureau	Salle Polyvalente – 83 rue de la Mairie – Sainte Osmane	3
72132	LA FERTÉ-BERNARD	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	2ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	3ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	4ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	5ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	6ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	7ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72132	LA FERTÉ-BERNARD	8ème Bureau	Centre Culturel – Salle « ATHENA » - Avenue du Général de Gaulle	5
72137	VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	16, rue de la Forêt de Perseigne - commune déléguée de La Fresnaye sur Chedouet	5
72137	VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	2ème bureau	Salle de la Charmille – 11 Chemin de la Fontaine- commune déléguée de Saint Rigomer des Bois	5
72137	VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	3ème bureau	1, rue du Seigneur Carel - commune déléguée de Lignéres le Carelle	5
72137	VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	4ème bureau	8 rue du Moulin le bourg - commune déléguée de Roullée	5
72137	VILLENEUVE-EN-PERSEIGNE	5ème bureau	Salle de l'Amitié – 1 Grande Rue – commune déléguée de Chassé	5
72138	FRESNAY-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Georges Durand – Place Bassum (jardin public) - Fresnay-sur-Sarthe	1
72138	FRESNAY-SUR-SARTHE	2ème Bureau	Hall Philippe Gautier - Salle André Voisin - Place Bassum -Fresnay-sur-Sarthe	1
72138	FRESNAY-SUR-SARTHE	3ème bureau	Salle du conseil municipal - 1 Place Maurice Perruchet - Saint-Germain-sur-Sarthe	1
72138	FRESNAY-SUR-SARTHE	4ème bureau	Mairie - Salle du Conseil Municipal – 2, chemin du Cormier - Coulombiers	1
72143	LE GRAND-LUCÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Préau école primaire - Place du Dr Salmon	3
72143	LE GRAND-LUCÉ	2ème Bureau	Préau école primaire - Place du Dr Salmon	3

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72146	GUÉCÉLARD	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Salle du Conseil – 2 Place du Gué	4
72146	GUÉCÉLARD	2ème Bureau	Grande salle des fêtes – 26 Chemin du Dauphin	4
72146	GUÉCÉLARD	3ème Bureau	Grande salle des fêtes – 26 Chemin du Dauphin	4
72154	LA FLÈCHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – Château des Carmes – Espace Pierre Mendès France	3
72154	LA FLÈCHE	2ème Bureau	Maison de Quartier “ Le Bas Rhin ” - Avenue d’Estournelles de Constant	3
72154	LA FLÈCHE	3ème Bureau	École Primaire Pasteur – 13, rue Pasteur	3
72154	LA FLÈCHE	4ème Bureau	École Maternelle Pape Carpentier – Rue Pape Carpentier	3
72154	LA FLÈCHE	5ème Bureau	École Primaire André Fertré III - 75, rue de la Magdeleine	3
72154	LA FLÈCHE	6ème Bureau	École Primaire André Fertré I - 75, rue de la Magdeleine	3
72154	LA FLÈCHE	7ème Bureau	École Primaire André Fertré II - 75, rue de la Magdeleine	3
72154	LA FLÈCHE	8ème Bureau	Centre Gambetta I - 48, Boulevard Gambetta	3
72154	LA FLÈCHE	9ème Bureau	Centre Gambetta II - 48, Boulevard Gambetta	3
72154	LA FLÈCHE	10ème Bureau	Le Carroi I - Salle de la Douve - 27, rue Grollier	3
72154	LA FLÈCHE	11ème Bureau	Le Carroi II - Salle des Anciens - 27, rue Grollier	3
72154	LA FLÈCHE	12ème Bureau	École Maternelle Jules Ferry - Rue Henri Dunant	3
72154	LA FLÈCHE	13ème Bureau	École primaire Jules Ferry - Rue des Maraîchers	3
72154	LA FLÈCHE	14ème Bureau	Saint Germain I - 20, rue Albert Virfeu	3
72154	LA FLÈCHE	15ème Bureau	Maison de Quartier – Verron - 2 rue Traversière	3
72154	LA FLÈCHE	16ème bureau	Maison de Quartier Zac Canada – Place de la Nouvelle France	3
72154	LA FLÈCHE	17ème bureau	Saint Germain II - 20, rue Albert Virfeu	3
72155	LAIGNÉ-SAINT-GERVAIS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – 4, place de la Chanterie	3
72155	LAIGNÉ-SAINT-GERVAIS	2ème Bureau	Mairie – 4, place de la Chanterie	3
72155	LAIGNÉ-SAINT-GERVAIS	3ème Bureau	La Chanterie– 4, place de la Chanterie	3
72155	LAIGNÉ-SAINT-GERVAIS	4ème Bureau	La Chanterie– 4, place de la Chanterie	3
72165	LOMBRON	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – 20, rue de Torcé	2
72165	LOMBRON	2ème Bureau	École Pierre de Ronsard – 16, rue de Torcé	2
72168	LOUÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle du conseil municipal – Mairie – Rue du Colonel Donaldson	4
72168	LOUÉ	2ème Bureau	Salle formation ex-hôtel (derrière la mairie) – Rue du Colonel Donaldson	4
72175	LUCHÉ-PRINGÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Municipale - bureau 1 - Rue de Saint Jean de la Motte	3
72175	LUCHÉ-PRINGÉ	2ème Bureau	Salle Municipale - bureau 2 - Rue de Saint Jean de la Motte	3
72176	LE LUDE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Hôtel de Ville - Place François de Nicolay - commune déléguée Le Lude	3
72176	LE LUDE	2ème Bureau	Collège des 4 Vents -13 rue des 4 Vents - commune déléguée Le Lude	3
72176	LE LUDE	3ème Bureau	Maison des Associations- Rue du Général de Gaulle - commune déléguée Le Lude	3
72176	LE LUDE	4ème Bureau	Salle Girard - Rue Eugène Girard - commune déléguée Le Lude	3
72176	LE LUDE	5ème Bureau	Mairie annexe de Dissé - 15, rue Kléber Vaudron - commune déléguée Dissé sous Le Lude	3
72180	MAMERS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Gymnase Godard - 84, rue du Docteur Godard	5
72180	MAMERS	2ème Bureau	Gymnase Godard - 84, rue du Docteur Godard	5
72180	MAMERS	3ème Bureau	Gymnase Godard - 84, rue du Docteur Godard	5
72181	LE MANS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie (Salle Paul Scarron) - 1, place Saint Pierre	1
72181	LE MANS	2ème bureau	École maternelle Claude Chappe - 9, rue de la Juiverie	1
72181	LE MANS	3ème bureau	Accueil des villes françaises - 94 bis, rue Nationale	1
72181	LE MANS	4ème bureau	École maternelle Général Gougéard - 36, rue de Richebourg	1
72181	LE MANS	5ème bureau	Foyer René Clair - 140, rue Nationale	1
72181	LE MANS	6ème bureau	Foyer René Clair - 140, rue Nationale	1
72181	LE MANS	7ème bureau	Accueil des villes françaises - 94 bis, rue Nationale	1
72181	LE MANS	8ème bureau	École maternelle François Rabelais - 20-22-24, rue Beauverger	1
72181	LE MANS	9ème bureau	École maternelle François Rabelais - 20-22-24, rue Beauverger	1
72181	LE MANS	10ème bureau	École maternelle René Descartes - 2, rue Besnier	1
72181	LE MANS	11ème bureau	École maternelle René Descartes - 2, rue Besnier	1
72181	LE MANS	12ème bureau	École primaire Suzanne Busson - 22, rue Germain-Pilon	1
72181	LE MANS	13ème bureau	École primaire Suzanne Busson - 22, rue Germain-Pilon	5
72181	LE MANS	14ème bureau	Comité des œuvres sociales - 26 rue Gougéard	1

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72181	LE MANS	15ème bureau	Restaurant scolaire Ferdinand Buisson - 63, avenue Ambroise Yzeux	5

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72181	LE MANS	16ème bureau	Maison de quartier Charles Trenet - 67, Rue Alfred de Vigny	5
72181	LE MANS	17ème bureau	Maison de quartier Charles Trenet - 67, Rue Alfred de Vigny	5
72181	LE MANS	18ème bureau	Maison de quartier Charles Trenet - 67, Rue Alfred de Vigny	5
72181	LE MANS	19ème bureau	École Primaire du Villaret - 138-140, rue d'Isaac	5
72181	LE MANS	20ème bureau	École Primaire du Villaret - 138-140, rue d'Isaac	5
72181	LE MANS	21ème bureau	École maternelle du Villaret - 138-140, rue d'Isaac	5
72181	LE MANS	22ème bureau	École maternelle du Villaret - 138-140, rue d'Isaac	5
72181	LE MANS	23ème bureau	Restaurant scolaire Clairefontaine - 170, rue Prémartine	5
72181	LE MANS	24ème bureau	Restaurant scolaire Clairefontaine - 170, rue Prémartine	5
72181	LE MANS	25ème bureau	École primaire Clairefontaine - 170, rue Prémartine	5
72181	LE MANS	26ème bureau	École primaire Clairefontaine - 170, rue Prémartine	5
72181	LE MANS	27ème bureau	Restaurant scolaire primaire René Descartes - 21, rue Besnier	5
72181	LE MANS	28ème bureau	Restaurant scolaire primaire René Descartes - 21, rue Besnier	5
72181	LE MANS	29ème bureau	Restaurant scolaire Germain Pilon - 24, rue Germain Pilon	5
72181	LE MANS	30ème bureau	Restaurant scolaire Germain Pilon - 24, rue Germain Pilon	5
72181	LE MANS	31ème bureau	Maison de quartier Georges Moustaki - 211, rue des Maillets	5
72181	LE MANS	32ème bureau	Foyer Verdigné - 87 rue d'Issac	5
72181	LE MANS	33ème bureau	Restaurant scolaire du Plateau - Rue de Lisbonne	5
72181	LE MANS	34ème bureau	Restaurant scolaire du Plateau - Rue de Lisbonne	5
72181	LE MANS	35ème bureau	Maison de quartier Barbara – allée de l'Aigle noir	2
72181	LE MANS	36ème bureau	Maison de quartier Barbara – allée de l'Aigle noir	2
72181	LE MANS	37ème bureau	Restaurant scolaire Sablonnière - 9, rue des Alpes	2
72181	LE MANS	38ème bureau	Restaurant scolaire Sablonnière - 9, rue des Alpes	2
72181	LE MANS	39ème bureau	Restaurant scolaire Claude Bernard - 29, rue Képler	2
72181	LE MANS	40ème bureau	Restaurant scolaire Claude Bernard - 29, rue Képler	2
72181	LE MANS	41ème bureau	Restaurant scolaire du Gué Bernisson - rue de Pologne	2
72181	LE MANS	42ème bureau	Maison de quartier Edith Piaf - rue de l'Esterel	2
72181	LE MANS	43ème bureau	Maison de quartier Edith Piaf - rue de l'Esterel	2
72181	LE MANS	44ème bureau	Restaurant scolaire Jean Macé - 24, rue Jean Macé	2
72181	LE MANS	45ème bureau	Restaurant scolaire Jean Macé - 24, rue Jean Macé	2
72181	LE MANS	46ème bureau	Restaurant scolaire Jean Macé - 24, rue Jean Macé	2
72181	LE MANS	47ème bureau	Salle Henri Barbin - 31 à 43 boulevard Jean Jacques Rousseau	2
72181	LE MANS	48ème bureau	Maison de quartier des Bruyères - 1, rue de la Forêt	2
72181	LE MANS	49ème bureau	Maison de quartier des Bruyères - 1, rue de la Forêt	2
72181	LE MANS	50ème bureau	Restaurant scolaire Mauboussin - 1, rue Boitard	2
72181	LE MANS	51ème bureau	Foyer Fulbert Masson - 7, rue Maryse Bastié	2
72181	LE MANS	52ème bureau	Salle le Royal - 409 avenue Felix Geneslay	2
72181	LE MANS	53ème bureau	Foyer Fulbert Masson - 7, rue Maryse Bastié	2
72181	LE MANS	54ème bureau	École maternelle Cité des Pins - 9, rue du Colonel Renard	2
72181	LE MANS	55ème bureau	École primaire Guy Moquet – Pôle associatif – 6, avenue Gréco	2
72181	LE MANS	56ème bureau	École primaire Guy Moquet – Pôle associatif – 6, avenue Gréco	2
72181	LE MANS	57ème bureau	Restaurant scolaire Michel Ange - rue Edouard Belin	2
72181	LE MANS	58ème bureau	Ecole primaire Michel Ange - 3, rue Edouard Belin	2
72181	LE MANS	59ème bureau	Ecole primaire Louis Blériot - 23, boulevard Jean-Yves Chapalain	2
72181	LE MANS	60ème bureau	Ecole primaire Louis Blériot - 23, boulevard Jean-Yves Chapalain	2
72181	LE MANS	61ème bureau	Restaurant scolaire Jean Vilar - 36, rue de Nancy	2
72181	LE MANS	62ème bureau	Restaurant scolaire Jean Vilar - 36, rue de Nancy	2
72181	LE MANS	63ème bureau	Maison pour Tous Jean Moulin - 23, rue Robert Collet	2
72181	LE MANS	64ème bureau	Restaurant scolaire Docteur Calmette - rue de la Charnie	2
72181	LE MANS	65ème bureau	Restaurant scolaire Docteur Calmette - rue de la Charnie	2
72181	LE MANS	66ème bureau	Restaurant scolaire Jules-Ferry - 1, rue Jules Ferry	2

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72181	LE MANS	67ème bureau	Salle Henri Barbin - 31 à 43 boulevard Jean Jacques Rousseau	2
72181	LE MANS	68ème bureau	Restaurant scolaire Jules-Ferry - 1, rue Jules Ferry	2
72181	LE MANS	69ème bureau	Restaurant scolaire Berthe Hubert - 45, rue Bobillot	2
72181	LE MANS	70ème bureau	Restaurant scolaire Berthe Hubert - 45, rue Bobillot	2
72181	LE MANS	71ème bureau	Restaurant scolaire Berthe Hubert - 45, rue Bobillot	2
72181	LE MANS	72ème bureau	Salle Béranger - 18, rue Béranger	4
72181	LE MANS	73ème bureau	École Primaire Marceau - 34, rue Guillot-Ami	4
72181	LE MANS	74ème bureau	École Primaire Marceau - 34, rue Guillot-Ami	4
72181	LE MANS	75ème bureau	Salle Renée Auduc - rue Renée Auduc	4
72181	LE MANS	76ème bureau	Restaurant scolaire Paul Courboulay - 39, rue Paul Courboulay	4
72181	LE MANS	77ème bureau	École Maternelle Marie Curie - 12, rue Beauregard	4
72181	LE MANS	78ème bureau	École Maternelle Marie Curie - 12, rue Beauregard	4
72181	LE MANS	79ème bureau	École Maternelle Marie Curie - 12, rue Beauregard	4
72181	LE MANS	80ème bureau	Restaurant Scolaire Montaigu - 32, rue Montaigu	4
72181	LE MANS	81ème bureau	Restaurant Scolaire Montaigu - 32, rue Montaigu	4
72181	LE MANS	82ème bureau	Maison de quartier les Ardières - rue du Happeau	4
72181	LE MANS	83ème bureau	Maison de quartier les Ardières - rue du Happeau	4
72181	LE MANS	84ème bureau	Espace Gambetta - Place Gambetta	1
72181	LE MANS	85ème bureau	École Maternelle Pauline Kergomard - 100, rue Voltaire	1
72181	LE MANS	86ème bureau	École Maternelle Pauline Kergomard - 100, rue Voltaire	1
72181	LE MANS	87ème bureau	I T E M M - 71 avenue Olivier Messiaen	1
72181	LE MANS	88ème bureau	Restaurant scolaire Claircigny Boussinière - Rue de Claircigny	1
72181	LE MANS	89ème bureau	Salle Municipale Claircigny Boussinière - 7 rue de Claircigny	1
72181	LE MANS	90ème bureau	Centre social des Cochereaux - 4, rue des Cochereaux	1
72181	LE MANS	91ème bureau	Restaurant scolaire Roger Bouvet - 22, boulevard Roger-Bouvet	1
72181	LE MANS	92ème bureau	Restaurant scolaire de la Madeleine - 6, rue Van Vooren	1
72181	LE MANS	93ème bureau	Restaurant scolaire de la Madeleine - 6, rue Van Vooren	1
72181	LE MANS	94ème bureau	Maison de quartier Pierre Perret - rue Averroès	1
72181	LE MANS	95ème bureau	Maison de quartier Pierre Perret - rue Averroès	1
72181	LE MANS	96ème bureau	I.T.E.M.M. - 71 avenue Olivier Messiaen	1
72181	LE MANS	97ème bureau	I.T.E.M.M. - 71 avenue Olivier Messiaen	1
72181	LE MANS	98ème bureau	1 Place Saint Pierre - Hôtel de ville	5
72187	MARIGNÉ-LAILLÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle des fêtes Marigné - Place Louis Jousse - Marigné-Laillé	3
72187	MARIGNÉ-LAILLÉ	2ème Bureau	Salle des fêtes Laillé - Place Louis Jousse - Marigné-Laillé	3
72189	MAROLLES-LES-BRAULTS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle B Jean de la Fontaine - Rue des Chanterelles - Marolles-les-Braults	5
72189	MAROLLES-LES-BRAULTS	2ème Bureau	Cantine Scolaire - Place du Collège Jean Moulin - Marolles-les-Braults	5
72191	MAYET	1er Bureau (Centralisateur- Nord)	Nord - salle des fêtes - Avenue de la Pelouse	3
72191	MAYET	2ème Bureau (Bureau Sud)	Sud - salle des fêtes - Avenue de la Pelouse	3
72198	LA MILELSE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Cantine Scolaire - 1, rue des Écoles	1
72198	LA MILELSE	2ème Bureau	Cantine Scolaire - 1, rue des Écoles	1
72200	MONCÉ-EN-BELIN	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Salle du Conseil - 56 Rue Jean Fouassier	3
72200	MONCÉ-EN-BELIN	2ème Bureau	Ecole maternelle "Les Capucines" - rue Crum	3
72200	MONCÉ-EN-BELIN	3ème Bureau	Ecole élémentaire "Les Coquelicots" - Allée de l'Europe - 44 rue Jean Fouassier	3
72213	MULSANNE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Gymnase Marcel Cerdan 7 Avenue de Nettleham	3
72213	MULSANNE	2ème Bureau	Gymnase Marcel Cerdan 7 Avenue de Nettleham	3
72213	MULSANNE	3ème Bureau	Gymnase Marcel Cerdan 7 Avenue de Nettleham	3
72213	MULSANNE	4ème Bureau	Gymnase Marcel Cerdan 7 Avenue de Nettleham	3
72217	NEUVILLE-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle A - Maison des loisirs - 12 grande rue	5

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72217	NEUVILLE-SUR-SARTHE	2ème Bureau	Salle B - Maison des loisirs - 12 grande rue	5
72223	NOYEN-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Place de la République	4
72223	NOYEN-SUR-SARTHE	2ème Bureau	École Maternelle Saint Exupéry - 28, rue Alphonse Dubois	4
72228	PARCÉ-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - 9, rue Charles de Gaulle	4
72228	PARCÉ-SUR-SARTHE	2ème Bureau	Ecole les Marronniers - 13, Rue Charles de Gaulle	4
72231	PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Foyer Loisirs – Rue des Écoles	2
72231	PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	2ème Bureau	Foyer Loisirs – Rue des Écoles	2
72231	PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	3ème Bureau	Foyer Loisirs – Rue des Écoles	2
72231	PARIGNÉ-L'ÉVÊQUE	4ème Bureau	Foyer Loisirs – Rue des Écoles	4
72241	MONTFORT-LE-GESNOIS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	mairie - 22 rue de la Ferté	2
72241	MONTFORT-LE-GESNOIS	2ème Bureau	espace Saint Jean - 4B grande rue	2
72241	MONTFORT-LE-GESNOIS	3ème Bureau	école primaire -Rue du Haras	2
72244	PRÉCIGNÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle des fêtes 363 rue A L Chevallier	4
72244	PRÉCIGNÉ	2ème Bureau	Salle des fêtes 363 rue A L Chevallier	4
72244	PRÉCIGNÉ	3ème Bureau	Salle des fêtes 363 rue A L Chevallier	4
72253	ROËZÉ-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Polyvalente Est – 1 rue de La Touche	4
72253	ROËZÉ-SUR-SARTHE	2ème Bureau	Salle Polyvalente Est – 1 rue de La Touche	4
72257	ROUILLON	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Salle du Conseil Municipal - 4 rue de l'Église	4
72257	ROUILLON	2ème Bureau	Restaurant Scolaire – 4 Rue de l'Église	4
72260	RUAUDIN	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Gymnase Vincent Collet – 5 route de Brette les Pins	4
72260	RUAUDIN	2ème bureau	Gymnase Vincent Collet – 5 route de Brette les Pins	2
72260	RUAUDIN	3ème bureau	Gymnase Vincent Collet – 5 route de Brette les Pins	2
72262	LOIR-EN-VALLÉE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	mairie déléguée Ruillé sur Loir – 1 place S. Alexandre	3
72262	LOIR-EN-VALLÉE	2ème Bureau	Poncé-sur-Le-Loir - Salle des fêtes - 1 rue des grands pays	3
72262	LOIR-EN-VALLÉE	3ème Bureau	mairie déléguée La Chapelle Gaugain - 2 place Didier Jean	3
72262	LOIR-EN-VALLÉE	4ème Bureau	Lavenay - Salle polyvalente - Rue du Tusson	3
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Hôtel de Ville - Place Raphaël-Elizé	2
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	2ème Bureau	Salon Théophile Plé – Rue Théophile Plé	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	3ème Bureau	Ecole maternelle Saint Exupéry – rue Saint Exupery	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	4ème Bureau	École Alain Bourgeteau 1 – rue Jean de Bueil	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	5ème Bureau	École Alain Bourgeteau 2 – rue Jean de Bueil	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	6ème Bureau	Pôle Petite Enfance de Montreux dit "Bouskidou" - Avenue de Büккеburg	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	7ème Bureau	Gymnase Anjou 1– Rue François Mauriac	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	8ème Bureau	Maison des Associations - Rue Haute-Folie	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	9ème Bureau	Salle Madeleine Marie 1 – Rue Saint-Denis	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	10ème bureau	Salle Madeleine Marie 2 – Rue Saint-Denis	4
72264	SABLÉ-SUR-SARTHE	11ème bureau	Gymnase Anjou 2 – Rue François Mauriac	4
72269	SAINT-CALAIS	1er bureau	Salle Charles Garnier – Centre de Ressources – Place de l'hôtel de Ville	4
72269	SAINT-CALAIS	2ème Bureau (bureau Centralisateur)	Salle du docteur Charbonnier – Centre de Ressources – Place de l'hôtel de Ville	3
72276	SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Complexe Atlantis – Place Saint Damien	5
72276	SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	2ème Bureau	Complexe Atlantis – Place Saint Damien	5
72276	SAINT-COSME-EN-VAIRAIS	3ème Bureau	Salle des Fêtes de Contres – 4 rue de la Ville Dorée	5
72280	SAINT-GEORGES-DU-BOIS	1er bureau	Mairie - Salle du Conseil Municipal - Place de l'Eglise	5
72280	SAINT-GEORGES-DU-BOIS	2ème Bureau (bureau Centralisateur)	Mairie - Salle du Conseil Municipal - Place de l'Eglise	4
72300	SAINT-MARS-LA-BRIERE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Espace du Narais - Allée des Chataigniers	3
72300	SAINT-MARS-LA-BRIERE	2ème Bureau	Espace du Narais - Allée des Chataigniers	2
72308	SAINT-PATERNE-LE CHEVAIN	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Commune déléguée de Saint Patern - Mairie - 2, rue Charles Anjubault	2
72308	SAINT-PATERNE-LE CHEVAIN	2ème Bureau	Commune déléguée du Chevain - Maison du Temps Libre - Place du 11 Novembre	1
72310	SAINT-PAVACE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle du conseil municipal – Rue du Monnet	1

Code INSEE	Commune	numéro du bureau de vote	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72310	SAINT-PAVACE	2ème Bureau	Salle des associations – Rue du Monnet	5
72320	SAINT-SATURNIN	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Restaurant intergénérationnel – Rue des Écoles	5
72320	SAINT-SATURNIN	2ème Bureau	Restaurant intergénérationnel – Rue des Écoles	1
72328	SARGÉ-LÈS-LE-MANS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle des fêtes – 1 Place des commerces	1
72328	SARGÉ-LÈS-LE-MANS	2ème Bureau	Salle des fêtes – 1 Place des commerces	2
72328	SARGÉ-LÈS-LE-MANS	3ème Bureau	Salle des fêtes – 1 Place des commerces	2
72328	SARGÉ-LÈS-LE-MANS	4ème Bureau	Salle des fêtes – 1 Place des commerces	2
72329	SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Polyvalente « Michel Berger » - Rue de la Pelouse – Allée Louis Guy	2
72329	SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE	2ème Bureau	Salle Polyvalente « Michel Berger » - Rue de la Pelouse – Allée Louis Guy	2
72329	SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE	3ème Bureau	Salle Polyvalente « Michel Berger » - Rue de la Pelouse – Allée Louis Guy	2
72329	SAVIGNÉ-L'ÉVÊQUE	4ème Bureau	Salle Polyvalente « Michel Berger » - Rue de la Pelouse – Allée Louis Guy	2
72334	SILLÉ-LE-GUILLAUME	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Centre Culturel Maurice Termeau – 1 Place Maurice Termeau	2
72334	SILLÉ-LE-GUILLAUME	2ème Bureau	Centre Culturel Maurice Termeau – 1 Place Maurice Termeau	1
72344	SPAY	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie - Place du 8 mai 1945	1
72344	SPAY	2ème Bureau	Maison des associations – 6 B rue de Fillé	4
72344	SPAY	3ème Bureau	Maison des associations – 6 B rue de Fillé	4
72346	LA SUZE-SUR-SARTHE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle des Fêtes – Rue des Courtils	4
72346	LA SUZE-SUR-SARTHE	2ème Bureau	École Maternelle de la Renardière - Rue du Général Leclerc	4
72346	LA SUZE-SUR-SARTHE	3ème Bureau	École des Châtaigniers - Rue des Châtaigniers	4
72346	LA SUZE-SUR-SARTHE	4ème Bureau	Salle Maurice Lochu - Rue Maurice Lochu	4
72350	TÉLOCHÉ	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Salle Omnisports – place des olympiades	4
72350	TÉLOCHÉ	2ème Bureau	Salle Omnisports – place des olympiades	3
72350	TÉLOCHÉ	3ème Bureau	Salle Omnisports – place des olympiades	3
72363	TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE	1er bureau	commune déléguée de Tuffé - Mairie – 2 rue des Noyers	3
72363	TUFFÉ-VAL-DE-LA-CHERONNE	2ème Bureau (bureau Centralisateur)	Restaurant scolaire – 2 bis rue des noyers	5
72364	VAAS	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Espace Culturel - Rue du Port Liberge	5
72364	VAAS	2ème Bureau	Espace Culturel - Rue du Port Liberge	5
72373	VIBRAYE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – 1 Place de l'Hôtel de Ville	3
72373	VIBRAYE	2ème Bureau	École Maternelle – 7 Impasse des Ecoles	3
72382	VAL-DE-LA-HUNE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	2 route de Saint Mars de Locquenay	2
72382	VAL-DE-LA-HUNE	2ème Bureau	7 place de l'église	2
72386	YVRÉ-L'ÉVÊQUE	1er Bureau (Bureau Centralisateur)	Mairie – Salle des Mariages – 16 av. Guy Bouriat	5
72386	YVRÉ-L'ÉVÊQUE	2ème Bureau	Mairie – Salle du Conseil Municipal -16 av. Guy Bouriat	5
72386	YVRÉ-L'ÉVÊQUE	3ème Bureau	La Ruche – 38 rue Saint Marie	2
72386	YVRÉ-L'ÉVÊQUE	4ème Bureau	La Ruche – 38 rue Saint Marie	2
72386	YVRÉ-L'ÉVÊQUE	5ème Bureau	La Ruche – 38 rue Saint Marie	2

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 27 août 2025,  
Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation,  
La Secrétaire Générale,

**Signé**

Christine TORRES

## II Communes comportant un bureau de vote

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72001	AIGNÉ	Salle du Conseil Municipal – 3, rue de la Mairie	1
72002	AILLIÈRES-BEAUVOIR	Mairie - Salle de Réunion – 3, rue du Puits du Chêne	5
72004	AMNÉ	Salle Polyvalente – Place de la Mairie	4
72005	ANCINNES	Mairie – Salle du conseil – 1 Place Charles de Gaulle	1
72007	ARDENAY-SUR-MERIZE	Mairie annexe - salle polyvalente, 1 rue du levant	2
72009	ARTHEZÉ	Mairie - 1, rue de la Cure	4
72010	ASNIÈRES-SUR-VÈGRE	Mairie – 2, rue du Lavoir	4
72011	ASSÉ-LE-BOISNE	Mairie – salle du conseil municipal - 2, Grande Rue	1
72012	ASSÉ-LE-RIBOUL	Mairie – Salle de Réunions - 2, place de la Mairie	1
72013	AUBIGNÉ-RACAN	Complexe Polyvalent - Rue de la Gare	3
72015	LES AULNEAUX	Mairie – Salle du Conseil - 1 rue Julien Lemaire	5
72016	AUVERS-LE-HAMON	Mairie - 5, Place de la Mairie	4
72017	AUVERS-SOUS-MONTFAUCON	Salle communale - Le Bourg	4
72018	AVESNES-EN-SAOSNOIS	Mairie – Salle du Conseil – 1, rue du Pâtis	5
72019	AVESSÉ	Mairie – 8 rue de la Libération	4
72020	AVEZÉ	Salle Polyvalente – 32, rue du Perche	5
72021	AVOISE	Mairie – 2, rue de Champgaillard	4
72022	LE BAILLEUL	Salle Robert Salmon – salle club – 1 Rue du Stade	4
72026	BEAUFAY	Salle polyvalente, place du général de Gaulle	5
72027	BEAUMONT-SUR-DÊME	Mairie - 25, rue Alexis de Tocqueville	3
72028	BEAUMONT-PIED-DE-BOEUF	Mairie – 27 rue de la Tour	3
72029	BEAUMONT-SUR-SARTHE	Salle loisirs et culture 3 Rue des Anciens d'Algérie	1
72031	BEILLÉ	Salle polyvalente – 8 rue de la mairie	5
72032	BERFAY	Mairie – 6 place de l'Église	5
72034	BERUS	Mairie - 2 bis rue Principale	1
72036	BETHON	Salle du conseil - 13 Rue de la Mairie	1
72037	BLÈVES	Salle des Fêtes "l'Autrèche" – Rue du Gros Ormeau	5
72038	BOESSÉ-LE-SEC	Cantine scolaire – 4, place Henri Paumier	5
72040	LA BOSSE	Mairie – 7, rue de la Mairie	5
72041	BOUËR	Mairie - 15, rue Pierre Moreau	5
72042	BOULOIRE	Salle du Château – 9 Place du Château	2
72043	BOURG-LE-ROI	Mairie - 37, rue du Point de Beauvais	1
72044	BOUSSE	Salle polyvalente Michel Leble - 1 Allée des Anciens Combattants	4
72045	BRAINS-SUR-GÉE	Mairie - 26, rue du Lavoir	4
72046	LE BREIL-SUR-MERIZE	Mairie - 20, rue Gambetta	2
72048	BRIOSNE-LES-SABLES	Mairie – 4, rue du Puits	5
72049	LA BRUÈRE-SUR-LOIR	Mairie – Salle de réunions – 11 Rue Principale	3
72050	BRÛLON	Mairie -1 Place Albert Liébault	4
72052	CHAHAINES	Salle des Fresques - 11 place de l'Eglise	3
72053	CHALLES	Salle Polyvalente Henri Pissot – 28 Bis rue Lucien Corbin	2

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72056	CHAMPFLEUR	Mairie - 5, rue des Vignes	1
72057	CHAMPROND	Mairie – « 8 Les Forges »	5
72059	CHANTENAY-VILLEDIEU	Mairie (salle du conseil) 4, place de la Mairie	4
72060	LA CHAPELLE-AUX-CHOUX	Salle Multi-Fonctions – 64-66, rue de Vallon sur Loir	3
72062	LA CHAPELLE-DU-BOIS	Salle associative Camille Montchâtre - 2, Place de la Grande Cour	5
72064	LA CHAPELLE-HUON	Salle Communale - 18, rue Henri Menant	3
72066	LA CHAPELLE-SAINT-FRAY	Mairie – Salle de Réunions – 15 Route du Mans	1
72067	LA CHAPELLE-SAINT-RÉMY	Mairie – 2 rue des Lilas	5
72068	LA CHARTRE-SUR-LE-LOIR	Mairie – salle du conseil municipal – 4 Place de l'hôtel de ville	3
72070	CHASSILLÉ	Mairie – 10, rue du Général Leclerc	4
72072	CHÂTEAU-L'HERMITAGE	Mairie – salle du conseil – 2 Place de la Mairie	3
72073	CHAUFOUR-NOTRE-DAME	Mairie - 43, Route Nationale	4
72074	CHEMIRÉ-EN-CHARNIE	Mairie – 6 bis, place Saint Gilles	4
72075	CHEMIRÉ-LE-GAUDIN	Mairie – Salle du Conseil Municipal - 2 rue de la Suze	4
72076	CHENAY	Salle polyvalente - 21 rue du Bas Plessis	5
72077	CHENU	Mairie – Rue Principale	3
72078	CHERANCÉ	Cantine Scolaire – 9, rue de la Gare	1
72079	CHERISAY	Salle des associations - 1 rue de l'ancienne école	1
72083	CHEVILLÉ	Mairie – 1 rue des étangs	4
72084	CLERMONT-CREANS	Mairie - 4, rue Nationale	3
72085	COGNERS	Mairie – 3, rue Freddy Limbosch	3
72086	COMMERVEIL	Mairie – 3 rue de la Charmille	5
72087	CONFLANS-SUR-ANILLE	Mairie – 5 ruelle du Presbytère	3
72088	CONGÉ-SUR-ORNE	Mairie - 1 Place de la mairie	5
72091	CONTILLY	Salle Communale – 2, rue de la Valériane	5
72093	CORMES	Mairie Salle des Associations - 23, rue Henri Poussin	5
72094	COUDRECIEUX	Mairie - 21 rue de la Mairie	2
72096	COULANS-SUR-GÉE	Mairie - 29, rue Nationale	4
72098	COULONGÉ	Mairie – 7, rue de la Mairie	3
72099	COURCEBOEUF	Salle Polyvalente - 11, rue du Sergent Pitou	5
72100	COURCELLES-LA-FORÊT	Mairie - le bourg	4
72101	COURCEMONT	Mairie – Place Maxime Bontemps	5
72102	COURCIVAL	Salle communale de convivialité « Le Chalet » – 1 Le Chalet	5
72103	COURDEMANCHE	Mairie – Salle du Conseil - 13, rue du Collège	3
72104	COURGAINS	Salle du conseil - Mairie – 6, rue de la Mairie	5
72105	COURGENARD	Mairie - 1, rue de la Vieille Cour	5
72106	COURTILLERS	Mairie – 4, place de l'Église	4
72107	CRANNES-EN-CHAMPAGNE	Mairie - 1 Place de la mairie	4
72109	CRISSÉ	Mairie – 2, rue de la Pommeray	1
72110	CROSMIÈRES	Mairie – Rue du Taffary	3
72111	CURES	Mairie – 2, rue de l'École	1
72112	DANGEUL	Mairie - 3, place des Tilleuls	5
72113	DEGRÉ	Mairie - Rue Principale	1
72114	DEHAULT	Mairie - 2, impasse de la Mairie	5
72115	DISSAY-SOUS-COURCILLON	Mairie - Salle de Réunions – 6 place de la Mairie	3
72118	DOLLON	Salle Polyvalente « Roland Pitard »– Rue de la Piscine	5

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72119	DOMFRONT-EN-CHAMPAGNE	Espace Domfront - 3 chemin du Pressoir	1
72120	DOUCELLES	Mairie – 9, rue de la Libération	1
72121	DOUILLET-LE-JOLY	Mairie – 3 rue de la Forge de l'Aune	1
72122	DUNEAU	Salle polyvalente du Chatelier – 6 rue de la Mairie	5
72123	DUREIL	Mairie – Place Rouillon-Frin	4
72125	ECORPAIN	Salle polyvalente – 13 place de l'église	3
72126	EPINEU-LE-CHEVREUIL	Mairie - Place Ernest Langlais	4
72129	FATINES	Mairie – salle du Conseil – 1 rue principale	2
72130	FAY	Mairie – 1, place de la Mairie	4
72131	FERCÉ-SUR-SARTHE	Maison pour tous - 5 rue de la mairie	4
72133	FILLÉ	Mairie - 48, rue du Passeur	4
72134	FLÉE	Salle des Loisirs - 7, rue du Luxembourg	3
72135	LA FONTAINE-SAINT-MARTIN	Mairie – 10 Place de la mairie	3
72136	FONTENAY SUR VÈGRE	Mairie – 2, place de la Chauvinerie	4
72139	FYÉ	Mairie - 13, Grande Rue	1
72141	GESNES-LE-GANDELIN	Mairie – salle du conseil municipal – 41 grande rue	1
72142	GRANDCHAMP	Salle annexe de la Mairie – 21, rue Principale	1
72144	GRÉEZ-SUR-ROC	Salle Polyvalente - 4 Place de l'Église	5
72145	LE GREZ	Salle polyvalente - 1 place de la Mairie	1
72147	LA GUIERCHE	Mairie – 2 rue du Mans	5
72148	JAUZÉ	Mairie – Le Bourg	5
72149	JOUÉ-EN-CHARNIE	Mairie – 7, place de l'Église	4
72150	JOUÉ-L'ABBÉ	Mairie (Salle des Associations) – 1, place de la mairie	5
72151	JUIGNÉ-SUR-SARTHE	Mairie – Allée du Grand Jardin	4
72152	JUILLÉ	Mairie - 13 Route d'Or	1
72153	JUPILLES	Mairie – 18, rue du 8 Mai 1945	3
72156	LAMNAY	Mairie – 33 bis rue Principale	5
72157	LAVARDIN	Mairie – Place de l'Europe	1
72158	LAVARÉ	salle des fêtes 3 rue des Lindaines	5
72160	LAVERNAT	Salle polyvalente – Rue de l'Égalité	3
72161	LHOMME	Salle du conseil municipal – Place Louise Michel	3
72163	LIGRON	Mairie – 8, rue Jacques Gallet	4
72164	LIVET-EN-SAOSNOIS	Mairie – salle polyvalente - 1, place de l'Église	1
72166	LONGNES	Mairie – 1, rue Marie Bignon	4
72167	LOUAILLES	Mairie - 12, rue Principale	4
72169	LOUPLANDE	Salle du Temps Libre – 9 Rue du Stade	4
72170	LOUVIGNY	Salle des fêtes - 24 rue du 11 août 1944	5
72171	LOUZES	Mairie - 15 le Bourg	5
72172	LE LUART	Salle des Fêtes – Rue Roland du Luart	5
72173	LUCEAU	Salle des Fêtes « La Bénévole » - 3 rue du Stade	3
72174	LUCÉ-SOUS-BALLON	Mairie – 1, rue Louis Louazé	5
72177	MAIGNÉ	Salle Georges Mauboussin – Place de la Mairie	4
72178	MAISONCELLES	Mairie – 16, rue du Val de Loir	2
72179	MALICORNE-SUR-SARTHE	Salle des Fêtes - 31, rue Girard	4
72182	MANSIGNÉ	Mairie – 2 Place de la Mairie	3
72183	MARÇON	Mairie – 1 Place de l'Église	3
72184	MAREIL-EN-CHAMPAGNE	Mairie – 1 rue de la Mairie	4

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72185	MAREIL-SUR-LOIR	Mairie - 44 rue de la Soulle	3

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72186	MARESCHÉ	Mairie - 4-6 rue de Ballon	1
72188	MAROLLETTE	Mairie – 3, rue de l'Église	5
72190	MAROLLES-LÈS-SAINT-CALAIS	Mairie - Salle du Conseil - 1 Place de l'Église	3
72192	LES MÉES	Mairie - salle communale - 3 place Saint Malo	5
72193	MELLERAY	Mairie – 4 rue de Vibraye	5
72194	MEURCÉ	Mairie – 5, place Cattois Roncin	5
72195	MEZERAY	Salle Thérèse TRIDON – 2 Avenue de la Gare	4
72196	MÉZIÈRES-SUR-PONTHOUIN	Salle des Fêtes - rue de la 2ème DB	5
72197	MÉZIÈRES-SOUS-LAVARDIN	Mairie - 22, route de Beaumont	1
72199	MOITRON-SUR-SARTHE	Mairie – 10 rue des Templiers	1
72201	MONCÉ-EN-SAOSNOIS	Mairie – 6 rue du Saosnois	5
72202	MONHOUDOU	Mairie - Salle du Conseil – 10, rue de la Fabrique	5
72204	MONTAILLÉ	Mairie - 1, place de l'Eglise	3
72205	MONTBIZOT	Mairie - Salle du Conseil Municipal – 1 Place Louis Rouzay	5
72208	MONTMIRAIL	Mairie – 11 place du Château	5
72209	MONTREUIL-LE-CHÉTIF	Mairie – 3, le Bourg Neuf	1
72210	MONTREUIL LE HENRI	Mairie – 1, place Sainte-Anne	3
72211	MONT-SAINT-JEAN	Salle Polyvalente – 17, rue Mathurin Pattier	1
72212	MOULINS-LE-CARBONNEL	Mairie - 1 rue du Château	1
72214	NAUVAY	Mairie – Le Bourg	5
72215	NEUFCHATEL-EN-SAOSNOIS	Mairie – 3 place Maxime Boisseau	5
72216	NEUVILLALAIS	Mairie – 12, place de l'Église	1
72218	NEUVILLETTE-EN-CHARNIE	Mairie - 24, rue de la Mairie	1
72219	BERNAY-NEUVY-EN-CHAMPAGNE	Salle des fêtes "Pierre Moreau" – 2 Rue du Petit Neuvy - Neuvy-en-Champagne	1
72220	NOGENT-LE-BERNARD	Cantine Scolaire - 3 Chemin de l'École	5
72221	NOGENT-SUR-LOIR	Mairie - 7, Esplanade Jean-Baptiste Bourgoïn	3
72222	NOUANS	Salle polyvalente - Place Marcel Jousse	5
72224	NUILLÉ-LE-JALAIS	Mairie – salle conseil municipal – 6 rue du Rougerai	2
72225	OISSEAU-LE-PETIT	Salle des Fêtes - 6, Rue du Verger	1
72226	OIZÉ	Mairie - 1, place Marin Mersenne	3
72227	PANON	Mairie - le Bourg	5
72229	PARENNES	Mairie – Salle du Conseil - 32, Grande Rue	1
72230	PARIGNÉ-LE-PÔLIN	Mairie – 8, place de l'Église	4
72232	NOTRE-DAME-DU-PÉ	Salle polyvalente – 8 rue Abbé Chevalier	4
72233	PERAY	Mairie – 8 rue Saint Jouin	5
72234	PEZÉ-LE-ROBERT	Annexe de la Mairie - 6, rue de la Gare	1
72235	PIACÉ	Mairie – 17, route Nationale	1
72236	PINCÉ	Mairie - 3, allée des Petits Champs	4
72237	PIRMIL	Salle du conseil Municipal – 3 place Saint Jouin	4
72238	PIZIEUX	Salle communale - 4 rue du Marronnier	5
72239	POILLÉ-SUR-VEGRE	Salle des Fêtes - 14 Allée de la Vègre	4
72243	PONTVALLAIN	Salle des Fêtes « Les Bas Jardins » - Boulevard Dubois Lecordier	3
72245	PRÉVAL	Mairie - 6, rue du Perche	5
72246	PRÉVELLES	Mairie – 3, rue Louis Tuilans	5
72247	PRUILLÉ-LE-CHÉTIF	Salle du conseil municipal - 1A, route du Mans	4
72248	PRUILLÉ-L'ÉGUILLÉ	Salle Alice Gagé - 4, rue Emile Ballion	3

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72249	LA QUINTE	Mairie - Salle du conseil municipal - 30, rue Principale	1
72250	RAHAY	Mairie – 9, rue Saint Germain	3
72251	RENÉ	Salle du conseil municipal - Place de l'église	5
72252	REQUEIL	Salle socioculturelle Claude Leblanc – Place du 8 mai 1945	3
72254	ROUÉSSÉ-FONTAINE	Mairie - 14, rue du Maréchal Leclerc	1
72255	ROUÉSSÉ-VASSÉ	Salle des Fêtes - « Petit Foyer » - 5, place de la Mairie	1
72256	ROUEZ	Mairie – 2, place de l'Église	1
72259	ROUPERROUX-LE-COQUET	Mairie - 54, rue Principale	5
72261	RUILLÉ-EN-CHAMPAGNE	Mairie – 1, rue de la Vègre	1
72265	SAINT-AIGNAN	Salle du Conseil Municipal- 2 rue de l'Eglise	5
72266	SAINT-AUBIN-DE-LOCQUENAY	Mairie - 2, place de l'Église	1
72267	SAINT-AUBIN-DES-COUDRAIS	Salle polyvalente – 5 bis rue du Pont	5
72268	SAINT-BIEZ-EN-BELIN	Mairie - 1 place de la Mairie	3
72270	SAINT-CALEZ-EN-SAOSNOIS	Mairie – 4 rue du Maine	5
72271	SAINT-CELERIN	Mairie - 2 rue de Sillé le Philippe (entrée rue de Torcé-en-Vallée)	2
72272	SAINTE-CÉROTTE	Mairie – 1, rue Jules Ferry	3
72273	SAINT-CHRISTOPHE-DU-JAMBET	Salle polyvalente (annexe de la mairie) - 8 rue François Rabelais	1
72274	SAINT-CHRISTOPHE-EN-CHAMPAGNE	Mairie - 1 place de l'église	4
72275	SAINT-CORNEILLE	Salle multi-usages - 38 Grande Rue	2
72277	SAINT-DENIS-DES-COUDRAIS	Mairie – 2 Ldt Le Bourg	5
72278	SAINT-DENIS-D'ORQUES	Salle Polyvalente - 8, rue des Carrouges	4
72279	SAINT-GEORGES-DE-LA-COUÉE	Mairie – 8, rue de la Petite Fontaine	3
72281	SAINT-GEORGES-DU-ROSAY	6 rue de la Mairie	5
72282	SAINT-GEORGES-LE-GAULTIER	Mairie – 4, rue du Commerce	1
72283	SAINT-GERMAIN-D'ARCÉ	Mairie – salle Multifonctions – 46 Place de la Fraternité	3
72286	SAINT-GERVAIS-DE-VIC	Mairie – 13 rue Bertrand Guilmain	3
72289	SAINTE-JAMME-SUR-SARTHE	Salle de Sports – 21, rue Jules Ferry	5
72290	SAINT-JEAN-D'ASSÉ	Salle Communale - 29, rue Principale	5
72291	SAINT-JEAN-DE-LA-MOTTE	Mairie – Place de la Cantine	3
72292	SAINT-JEAN-DES-ÉCHELLES	Mairie - 2 place des Souvenirs	5
72293	SAINT-JEAN-DU-BOIS	Maison de la randonnée – Place de l'Église	4
72294	SAINT-LÉONARD-DES-BOIS	Mairie - 24 rue des Alpes Mancelles	1
72295	SAINT-LONGIS	Mairie – 6, Place Saint-Pierre	5
72296	SAINT-MAIXENT	Mairie - Salle de Réunions - 1, rue de la Chapelle	5
72297	SAINT-MARCEAU	Mairie – 1, route d'Alençon	1
72299	SAINT-MARS-D'OUTILLÉ	Mairie – Salle du Conseil Municipal – 1, rue Nationale	3
72302	SAINT-MARTIN-DES-MONTS	Mairie - 2, rue de Belle-Vue	5
72303	SAINT-MICHEL-DE-CHAVAINES	salle polyvalente Hélène Bertaux – 2 rue de la gare	2
72305	SAINT-OUEN-DE-MIMBRÉ	Salle polyvalente – 4, rue des Écoles	1
72306	SAINT-OUEN-EN-BELIN	Mairie – 1, place des Comtes de Belin	3
72307	SAINT-OUEN-EN-CHAMPAGNE	Mairie – 1, rue de Saint-Pierre des Bois	4
72309	SAINT-PAUL-LE-GAULTIER	Mairie - Salle de Réunions – 12, rue de Villaines-la-Juhel	1
72311	SAINT-PIERRE-DE-CHEVILLÉ	Mairie – 8, rue Maurice Bourgoïn	3

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72312	SAINT-PIERRE-DES-BOIS	Mairie - 10, rue Principale	4
72313	SAINT-PIERRE-DES-ORMES	Mairie - 5, rue du Chenevis	5
72314	SAINT-PIERRE-DU-LOROUËR	Mairie - 2 Rue du Calvaire	3
72315	SAINT-RÉMY-DE-SILLÉ	Salle de motricité - 4 rue de la Grand'Maison	1
72316	SAINT-RÉMY-DES-MONTS	Salle des associations Rémymontaise - 1 rue des vrais	5
72317	SAINT-RÉMY-DU-VAL	« La Grange Dîmeresse » - 5, rue Fauche Noë	5
72319	SAINTE-SABINE-SUR-LONGÈVE	Mairie - 3 rue du Pont les Loges	1
72321	SAINT-SYMPHORIEN	Mairie - 13, rue de la Selle	1
72322	SAINT-ULPHACE	Mairie - 10, rue d'Authon	5
72323	SAINT-VICTEUR	Mairie - 3bis, rue du Four à Chanvre	1
72324	SAINT-VINCENT-DES-PRÉS	Salle Beausoleil - 3 Impasse Beausoleil	5
72325	SAINT-VINCENT-DU-LOROUËR	Salle Polyvalente - 15, rue André Albert	3
72326	SAOSNES	Salle communale - 3 rue du Lavoir	5
72327	SARCÉ	Mairie - Salle du Conseil - 1, place de l'Eglise	3
72330	SAVIGNÉ-SOUS-LE-LUDE	Mairie - 1 place de la mairie	3
72331	SCEAUX-SUR-HUISNE	Mairie - 2, avenue de Bretagne	5
72332	SEGRIE	Mairie - Salle du Conseil Municipal - 8, rue Pierreuse	1
72333	SEMUR-EN-VALLON	Mairie - 3 Place de l'Eglise	5
72335	SILLÉ-LE-PHILIPPE	Salle polyvalente - 1D Rue Neuve	2
72336	SOLESMES	Mairie - 1 Place Madame Cécile Bruyère	4
72337	SOUGÉ-LE-GANELON	Mairie - Salle du Conseil Municipal Robert Tournelle - 4, place de l'Eglise	1
72338	SOUILLÉ	Mairie - Salle du conseil municipal - 6 rue de la mairie	5
72339	SOULIGNÉ-FLACÉ	Mairie - 24 rue Saint Rigomer	4
72340	SOULIGNÉ-SOUS-BALLON	Salle des fêtes - 15 bis rue Saint Martin	5
72341	SOULITRÉ	Salle des fêtes - 4 bis Grande Rue	2
72342	SOUVIGNÉ-SUR-MÊME	Mairie - 2, rue de la Tannerie	5
72343	SOUVIGNÉ-SUR-SARTHE	Mairie - Salle du Conseil - 3, rue de la Mairie	4
72345	SURFONDS	Mairie - 13, rue de la Mairie	2
72347	TASSÉ	Mairie - Le Bourg	4
72348	TASSILLÉ	Salle communale - 4, rue de la Mairie	4
72349	TEILLÉ	Mairie - 9 rue Principale	5
72351	TENNIE	Mairie - 16 rue Andrée Le Grou	1
72352	TERREHAULT	Mairie - Le Bourg	5
72353	THELIGNY	Mairie - 5, rue de St Bomer	5
72354	THOIGNÉ	Mairie - Salle communale - 4 rue du Parc	5
72355	THOIRÉ-SOUS-CONTENSOR	Mairie - 3, rue des Méés	1
72356	THOIRÉ-SUR-DINAN	Salle des fêtes - 3, rue Gabriel Guyon	3
72357	THORÉE-LES-PINS	Rue du 8 mai 1945	3
72358	THORIGNÉ-SUR-DUÉ	Mairie - 1 Place de la Mairie	2
72359	TORCÉ-EN-VALLÉE	Mairie - 2, rue de la Poste	2
72360	TRANGÉ	Mairie - 1, rue de la Mairie	1
72361	TRESSON	Mairie - 16, rue des Lilas	2
72362	LE TRONCHET	Mairie - 1, rue du Château	1
72366	VALENNES	Salle des fêtes - 5 rue de la Bonde	5
72367	VALLON-SUR-GÉE	Mairie - Salle du conseil municipal - 6, avenue du Général de Gaulle	4

Code INSEE	Nom de la commune	Lieu du bureau de vote	Circonscription législative
72368	VANCÉ	Mairie - Salle de Réunions - 30, rue de l'Abbé Antoine	3
72369	VERNEIL-LE-CHÉTIF	Salle du Conseil - Mairie - 4, rue Marcel Royer	3
72370	VERNIE	Salle Multifonction – Place Paul Blanchard	1
72372	VEZOT	Mairie - 2 Le Bourg	5
72374	VILLAINES-LA-CARELLE	Mairie – 9, voie du Signal de Perseigne	5
72375	VILLAINES-LA-GONAI	Mairie – 7, rue de l'Église	5
72376	VILLAINES-SOUS-LUCÉ	Mairie – 11, rue de Saint-Calais	3
72377	VILLAINES-SOUS-MALICORNE	Mairie - 4, rue du Maine	4
72378	VION	Mairie - 1, place de l'Église	4
72379	VIRÉ-EN-CHAMPAGNE	Mairie - Place de l'Église	4
72380	VIVOIN	Restaurant scolaire – 8 rue de Meurcé	1
72381	VOIVRES-LÈS-LE-MANS	Mairie – 15 rue de la mairie	4
72383	VOUVRAY-SUR-HUISNE	Salle Communale - Mairie – 9 rue Auguste Boulard	5
72385	YVRÉ-LE-PÖLIN	Mairie – Salle du Conseil municipal – 4 place de l'Église	3

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral du 27 août 2025,  
Pour le Préfet de la Sarthe et par délégation,  
La Secrétaire Générale,

**Signé**

Christine TORRES